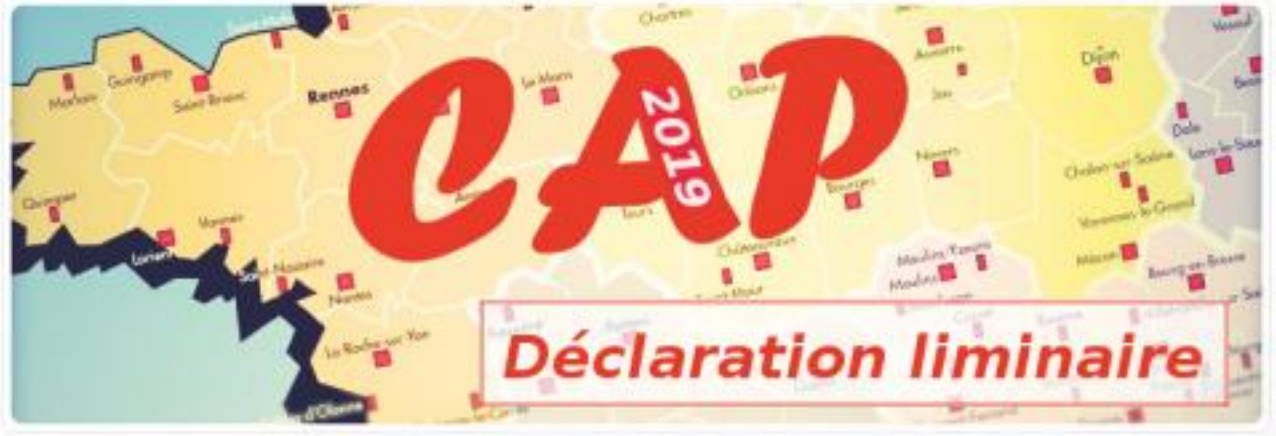

Commençons par ce pourquoi nous sommes là aujourd'hui : les mutations des contrôleurs titulaires et les premières affectations des contrôleurs stagiaires 2018-2019.

Cette année, 5 076 demandes de mutations ont été déposées (13,87 % des effectifs B) contre 6331 en 2018 (17,03 %) et 8003 en 2017 (21,14 %). Comme on peut le voir, ce chiffre est en baisse constante sur ces 3 dernières années et relativise très largement le taux de satisfaction de 68,9 % que vous affichez.

D'ailleurs, se contenter de ce chiffre serait faire fi des 21 affectations d'office ou des 112 rapprochements externes qui restent en attente ! Ces agent.e.s n'obtiennent pas satisfaction du fait des 1894 postes vacants sur les seuls emplois administratifs ! C'est du jamais vu depuis la création de la DGFiP !

Sachant que tous les ans, lors des suites, les vacances sont plus importantes, cette situation devient insoutenable !

Prenons l'exemple du Pas-de-Calais : 30,7 postes vacants alors que 13 RE reste à faire !

Et que dire des départements, comme les Pyrénées-Orientales, où des collègues attendent la prise en compte de leur RE depuis des années, leur faisant vivre, ainsi qu'à leurs familles, un enfer.

La situation catastrophique des effectifs, ainsi maintenue en connaissance de cause, empêche ces collègues de rejoindre leur famille.

Dans ce cadre, nous exigeons une nouvelle fois l'appel de l'intégralité des listes complémentaires !

La grande nouveauté de ce mouvement 2019 concerne la mise en place de la « départementalisation » dans 14 départements préfigurateurs. Nous constatons que dans ces départements, le nombre d'agent.e.s ayant formulé une demande est en chute libre.
Par exemple :
- Pas-de-Calais : 100 demandeurs en 2019 contre 237 en 2018,
- Ain : 36 demandeurs en 2019 contre 120 en 2018.

Les collègues n'osent plus demander leur mutation, même s'il en va de leur bien-être.

La CGT s'oppose à la départementalisation, au moment où sont annoncées la destruction des services RH locaux et la réduction voire la disparition programmée des instances paritaires.

Notre revendication d'une affectation la plus fine possible (à la commune) est plus que jamais d'actualité.

../.. suite pièce à télécharger

fichiers:

Télécharger 2019_05_16_capn_b_dl_mut_2019.pdf (651.48 Ko)

Colonne de droite publique: En direct des CAP Nationales
Public: Mobilité
CAP B

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank